

PROGRAMME DE FORMATION BILAN DE COMPÉTENCES FORMULES « PUISSANCE DISC » - 24h

Donnez de la PUISSANCE à vos envies professionnelles !

Vous voulez :

- mieux vous connaître et (re)prendre confiance en vous ;
- faire le point sur votre parcours professionnel et vos aspirations ;
- redonner un élan à votre carrière ;
- envisager de nouveaux horizons professionnels ;
- identifier et valoriser vos points forts et vos potentiels ;
- vous reconverter et/ou retrouver un emploi ;
- définir un plan d'action de votre projet ;
- définir un plan de développement de vos compétences ;
- ...

Le Bilan de Compétences « PUISSANCE » est notre formule approfondie et complète qui vous donnera l'élan nécessaire pour réaliser vos projets professionnels.

Faire un bilan de compétences est l'occasion de faire le point sur votre parcours professionnel, faire émerger des pistes d'évolution concrètes, réalistes et stimulantes, en vous accompagnant de manière personnalisée et individuelle.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

L'action de formation « **Bilan de Compétences** » prévue au 2° de l'article L. 6313-1 du Code du Travail « *a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.* »

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé,
- les demandeurs d'emploi,
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.)
- les indépendants, chefs d'entreprise.

Il n'y a **aucun prérequis** pour réaliser un bilan de compétences.

COMMENT SE DÉROULE-T-IL ?

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite d'une consultante en évolution professionnelle. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

Pour atteindre cet objectif, l'organisme de formation déploie les 3 phases de l'article R6313-4 du Code du Travail :

1° Une phase préliminaire qui a pour objet :

- a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

2° Une phase d'investigation permettant au-à la bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives :

- a) En analysant son parcours personnel et professionnel ;
- b) En identifiant ses aspirations, centres d'intérêts et valeurs ;
- c) En identifiant ses besoins, priorités, motivations et personnalité ;
- d) En identifiant les pistes d'évolution possibles congruentes avec a) b) et c) ci-dessus ;
- e) En identifiant et en valorisant ses compétences (savoirs, savoir-être et savoir-faire), ressources et potentiels transférables pour les pistes identifiées en d) ;
- f) En définissant son plan d'action pour la mise en place du projet et de ou des alternatives.

3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au-à la bénéficiaire:

- a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Cette phase se termine par la rédaction et la remise d'un document de synthèse.

La durée du bilan de compétences **Formule « PUISSANCE DISC »** est de 24 heures. Elles se répartissent généralement entre 5 semaines et 4 mois et comprend un rendez-vous de suivi 6 mois après la fin du bilan. **Le rythme des séances est personnalisé en fonction de vos besoins.**

QUELLE EST NOTRE MÉTHODE ?

Notre parti-pris pédagogique

Nous vous guidons dans votre réflexion avec une approche vivante, interactive et pragmatique basée sur l'échange, le partage et l'analyse conjointe des résultats des tests proposés.

La Formule « PUISSANCE DISC » se déroule en 24h réparties comme suit :

- 8 entretiens individuels et personnalisés avec la consultante, en présentiel ou visioconférence, pour une durée totale de 18h, avec la passation du test de comportement DISC/FM & son débrief ;
- 6 heures de travail personnel en différé, guidé par les carnets d'accompagnement.

Lors du 1^{er} entretien de votre bilan, nous fixons ensemble les moyens techniques & pédagogiques à adapter selon vos besoins spécifiques.

Ensuite, la consultante personnalisera votre parcours en fonction de votre avancée, de vos réflexions et de vos données aux tests et questionnaires de la méthode. Certaines thématiques seront donc plus ou moins approfondies pour répondre au plus juste à vos besoins.

Nos moyens pédagogiques

- **6 carnets** remis au-à la bénéficiaire au cours de la formation ;
- **Des tests** : de centres d'intérêts, 16 personnalités, DISC/FM ;
- **Des questionnaires** : sur vos aspirations, vos valeurs, vos priorités au travail, vos motivations et flow au travail, vos compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être), enquêtes d'image ;
- **Des exercices** : de projection, courbe de vie professionnelle, personnalité au travail, besoins matériels et psychologiques ;
- **Des fiches d'apports de connaissances** : les métiers et leurs perspectives, les formations, les financements possibles, le marché et la recherche d'emploi, le CV, des fiches conseils pratiques ;
- **Une mise en réseau professionnel** selon le projet du-de la bénéficiaire pour réaliser des enquêtes-métiers ;
- **Une synthèse personnalisée** sera rédigée au cours de l'accompagnement afin de récapituler le cheminement et les points les plus marquants de la formation, ainsi que le choix du projet et sa mise en œuvre concrète par un plan d'actions.

Tout au long du bilan, nous nous assurons de votre satisfaction et de l'évolution de vos apprentissages. Lors du dernier rendez-vous, nous vous remettons un questionnaire d'évaluation de la prestation et nous vous proposerons un **rendez-vous de suivi à 6 mois** pour faire le point sur l'état d'avancement de votre projet avec notamment la réalisation d'un questionnaire en amont.

PRIX, FINANCEMENT ET DÉLAI D'ACCÈS AU BILAN DE COMPÉTENCES FORMULE « PUISSANCE DISC »

La Formule « PUISSANCE DISC » - Bilan 24h est à 2000,00 euros TTC

Tout frais de formation compris.

Pour financer votre bilan, plusieurs solutions possibles :

- grâce à **votre Compte Personnel de Formation**, une fois votre compte créé, vous pouvez disposer des droits directement sur le site officiel <https://www.moncompteformation.gouv.fr>. Les agents de la fonction publique d'État et Territoriale peuvent aussi le mobiliser. Pour cela, vous devez demander en premier lieu à votre administration et pour la fonction hospitalière, à l'ANFH.
- en sollicitant **votre employeur** via votre plan de développement de compétences ;
- avec **Pôle Emploi** grâce à l'AIF (l'Aide Individuelle à la Formation) ;
- via des caisses spécifiques comme l'AGEFIPH, pour les personnes en situation de handicap, la CARSAT (Caisse de Retraite et Prévoyance), votre OPCO si vous êtes indépendant-e ;
- ou l'**auto-financer**.

Un devis précisant le montant et les dates de la prestation sera envoyé pour acceptation.

La prestation après acceptation du devis et du contrat ou de la convention de formation pourra démarrer après un délai de 14 jours calendaires.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les bilans sont réalisés au cabinet situé au **30 rue du Grand Villiers - accès PMR**

Tram B Arrêt Grand Villiers - Proche Bus TAO lignes 3 & 25

Place de parking gratuite devant le cabinet et à proximité

Parking vélo dans la cour

Si vous avez des besoins spécifiques à nous communiquer qui permettraient d'assurer les meilleures conditions d'accueil pour notre entretien, n'hésitez pas à nous en faire part.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Carine Klingemann est consultante en évolution professionnelle et coach professionnelle RNCP Niveau 6 par Coaching Ways France, certifiée PCC par l'ICF (International Coaching Federation). A ce titre, elle respecte l'engagement déontologique et l'engagement qualité exigé par l'organisme de certification. Elle est aussi diplômée en Coaching Scolaire par Coaching Ways France, et certifiée praticienne DISC & Forces Motrices par Assessments 24x7.

Elle anime des ateliers lors d'évènements entreprise sur les Soft Skills, le pitch, des bootcamps avec des étudiants (débrief de test de personnalité, jeu de simulation d'entretien, ...) ...

NOTRE CHARTE DES VALEURS & ENGAGEMENTS

Votre bilan de compétences est mené en toute **confidentialité** dans le respect de notre Charte des valeurs & Engagements, fournie lors du 1^{er} entretien. Elle reprend les principes suivants : éthique, cadre et transparence, confiance, écoute, soutien et autonomie, confrontation bienveillante, partage et partenariat, évolution et formation, qualité.

QUALITÉ - RÉCLAMATIONS

Engagées dans une démarche de qualité et d'amélioration continue, votre avis est important et vous pouvez nous faire part de toutes vos remarques et/ou informations à carine.nakana@gmail.com.

NOUS CONTACTER

carine.nakana@gmail.com - 06 87 14 16 41